

Je rentre chez moi après une intervention avec pose d'une prothèse de hanche

Le site du Docteur Marc DISKUS

Adresse du site : www.docvadis.fr/docteur.diskus



Validé par
le Comité Scientifique Rhumatologie

Vous allez prochainement être opéré(e) pour vous faire poser une prothèse de hanche. Vous vous posez des questions sur les suites de cette intervention.

Combien de temps après l'opération pourrai-je rentrer chez moi ?

L'hospitalisation dure environ 1 semaine, sauf complications. Après l'hospitalisation, en règle générale, la rééducation se fait à domicile avec votre kinésithérapeute habituel. Il est rarement nécessaire, sauf si vous vivez seul(e) ou si vous présentez d'autres handicaps invalidants, de séjourner en centre de rééducation jusqu'à reprise de votre autonomie.

Quels sont les risques post opératoires ?

D'une manière générale, après la pose d'une prothèse de hanche, il est important d'être extrêmement vigilant à tout risque d'infection. Si une infection quelconque se déclenche, quelle que soit son importance, même si elle n'est pas en rapport avec l'intervention (infection urinaire, abcès dentaire, infection des sinus, plaie infectée de la peau...) ou si vous avez un épisode de fièvre, même faible, signalez-le rapidement à votre médecin. Cela risquerait de retarder ou de modifier l'évolution normale post-opératoire. Si vous vous posez des questions particulières, si vous estimez que votre cicatrisation ne se déroule pas normalement, si vous avez de la fièvre, si votre articulation se bloque ou si elle devient douloureuse, si la rééducation est trop douloureuse, n'hésitez pas à reprendre contact avec votre médecin, ou le chirurgien qui a pratiqué l'intervention.

Quand peut-on marcher à nouveau ?

Seul le chirurgien peut juger du moment où vous pourrez vous appuyer à nouveau sur votre hanche, le plus souvent dans les 2 jours qui suivent l'opération. Ensuite, la reprise de la marche se fera sous le contrôle de votre kinésithérapeute qui rééduquera en même temps votre hanche opérée. Durant l'hospitalisation, des conseils vous seront donnés pour retrouver votre autonomie : vous lever, vous coucher, faire votre toilette seul, monter et descendre les escaliers...

De retour à mon domicile, que dois-je faire ?

Votre séjour à l'hôpital vous aura permis de réapprendre tous les gestes de votre vie quotidienne. De retour chez vous, il est essentiel de continuer à respecter les consignes qui vous ont été données pour prendre soin de votre prothèse. La rééducation est indispensable. De retour chez vous, vous devrez respecter certaines consignes. Dans les premiers temps, vous devrez notamment éviter :

- De prendre des douches avant la cicatrisation complète.
- De pivoter sur la jambe opérée, et tous mouvements forcés sur votre hanche.
- De croiser les jambes.
- De vous asseoir dans un fauteuil trop bas ou trop profond.
- De vous accroupir ou de vous mettre à genoux.
- De vous baisser en avant pour vous chausser
- De vous coucher dans un lit trop bas (type futon).

Certains aménagements de votre domicile peuvent être nécessaires (rehausser votre lit, poser une poignée pour vous lever de votre baignoire ou des WC, supprimer les tapis pouvant vous faire chuter...). Pensez-y à l'avance ! Par la suite, vous devrez discuter avec votre chirurgien du moment où vous pourrez reprendre la conduite de votre véhicule (en général, 15 jours au minimum après l'intervention), puis éventuellement vos activités sportives. Il existe maintenant des prothèses de hanche quasi inluxable, qui permettent une récupération plus rapide de l'autonomie.

Comment se passe le suivi de l'opération ?

A votre sortie de l'hôpital, votre médecin traitant prendra le relais et vous prescrira des médicaments pour calmer la douleur, pour relaxer vos muscles et pour éviter le risque de formation d'un caillot de sang. Ces derniers s'administrent par injection et nécessitent le passage d'une infirmière à domicile tous les jours. Vous reverrez le chirurgien 6 semaines environ après l'intervention pour une visite de contrôle. Il vous fixera par la suite des rendez-vous réguliers et vous prescrira des radiographies de surveillance de votre hanche.

Une prothèse de hanche doit vous permettre de mener à nouveau une vie normale, en excluant

cependant la pratique de certaines activités sportives violentes.